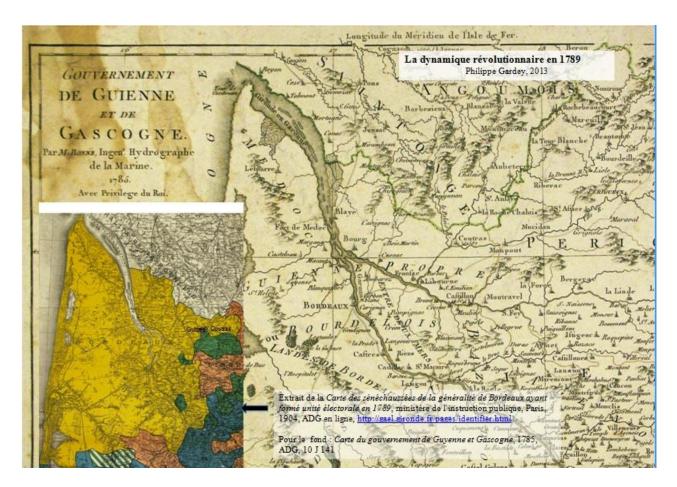
## Dossier documentaire « La dynamique révolutionnaire en 1789 »



Carte de Sénéchaussée Bordeaux

## Pierre DELUZE-LÉTANG

Né le 26 mars 1734 à Coutras, à la confluence de l'Isle et de la Dronne, il appartient à la branche catholique d'une vieille famille de Guyenne dont la branche protestante avait émigré en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes.

Son père était notaire royal à Coutras et procureur du juge de Laubardemont<sup>1</sup>. Après des études de droit, il lui succède dans cette carrière d'homme de lois comme notaire à Guîtres (1762-1770) puis Coutras (1771-1789). Mais il occupe aussi d'autres charges : procureur des juges de Laubardemont puis de Guîtres, lieutenant civil et criminel et enfin inspecteur général des fourrages (fournitures militaires) à Libourne (1786).

Le 8 août 1761, il épouse, Louise Pellerin, fille d'un marchand et bourgeois de Guîtres. Elle lui donne trois filles, Louise (1762), Marie (1763), Marie (1764). Sa femme décède en 1765 et, en 1767, il épouse en seconde noce, Thérèse Lamarzelle, fille d'un bourgeois de Bourg sur Gironde. Deux enfants naissent de cette union : Marie (1770) et Jean (1771).

C'est durant ces années qu'il devient franc-maçon : membre de la loge *La Fidélité*, orient de Libourne, et membre de la loge *Les Frères Unis*, orient de Coutras.



Le 8 avril 1789, il est élu député de la sénéchaussée de Bordeaux aux États Généraux. Son rôle dans l'Assemblée est assez effacé ; il est à diverses reprises élu adjoint au président ; il fait partie d'une délégation chargée de transmettre au roi les vœux du tiers-état pour obtenir la réunion des deux ordres ; il signe le serment du Jeu de Paume et vote obscurément avec la majorité.

Revenu dans son pays natal à la fin de l'Assemblée nationale constituante, en septembre 1791, il devient juge de paix du canton de Coutras et administrateur du district de Libourne (1792-1795). Rallié à Bonaparte, il est nommé conseiller d'arrondissement de Libourne, quelques semaines avant sa mort, à Coutras, le 31 juillet 1800.

On peut encore admirer à Coutras, la très belle façade de sa demeure.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On dirait aujourd'hui « avoué », un auxiliaire de justice qui représente, en appel, les intérêts de son client. Ici il représente le seigneur de Laubardemont (à la sortie de Coutras) et comte de Coutras qui possède le péage sur l'Isle. À l'époque, il s'agit d'un personnage considérable, le troisième duc de Richelieu, maréchal de France et gouverneur de Guyenne.



## Sources

Registres paroissiaux et état civil de Guîtres et Coutras, Archives Départementales de la Gironde en ligne.

Assemblée nationale, base de données des députés français depuis 1789, et portrait, en ligne.

Christophe Luc-Robin, *Les Hommes* politiques du Libournais de Decazes à Luquot, l'Harmathan, 2007.

Marcel Auche, *les Francs-maçons de la Révolution*, www.editionsdelahutte.com.

Photographies P. Gardey.

Fiche réalisée par P. & C. GARDEY, 2013

On dirait aujourd'hui « avoué », un auxiliaire de justice qui représente, en appel, les intérêts de son client. Ici il représente le seigneur de Laubardemont (à la sortie de Coutras) et comte de Coutras qui possède le péage sur l'Isle. À l'époque, il s'agit d'un personnage considérable, le troisième duc de Richelieu, maréchal de France et gouverneur de Guyenne.



Les temps de transport en 1780